

N/REF : 23/11/2024 15H17 C:008047 I:11926

V/Email reçu le Samedi 23/11/2024 a 15H17

BOULCH GUENOLE

**21 RUE DU CHAMPS THEBAULT
35250 CHASNE SUR ILLET**

IMMEUBLE : 21 THEBAULT
21 RUE DU CHAMPS THEBAULT
35250 CHASNE SUR ILLET

Rennes, le

09 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 21 THEBAULT - MME BOULCH 06 37337391

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE

Donneur d'ordre : M. G THEBAULT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 23/11 (ASTREINTE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USÉES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 25/11/24 a 09H59 M. G THEBAULT

REGLEMENT PAR CHEQUE N°0469907 - 210€ - CRÉDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	152,73	152,73
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%	38,18
TOTAL H.T.				190,91
T.V.A. a 10,00%				19,09
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>210,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.